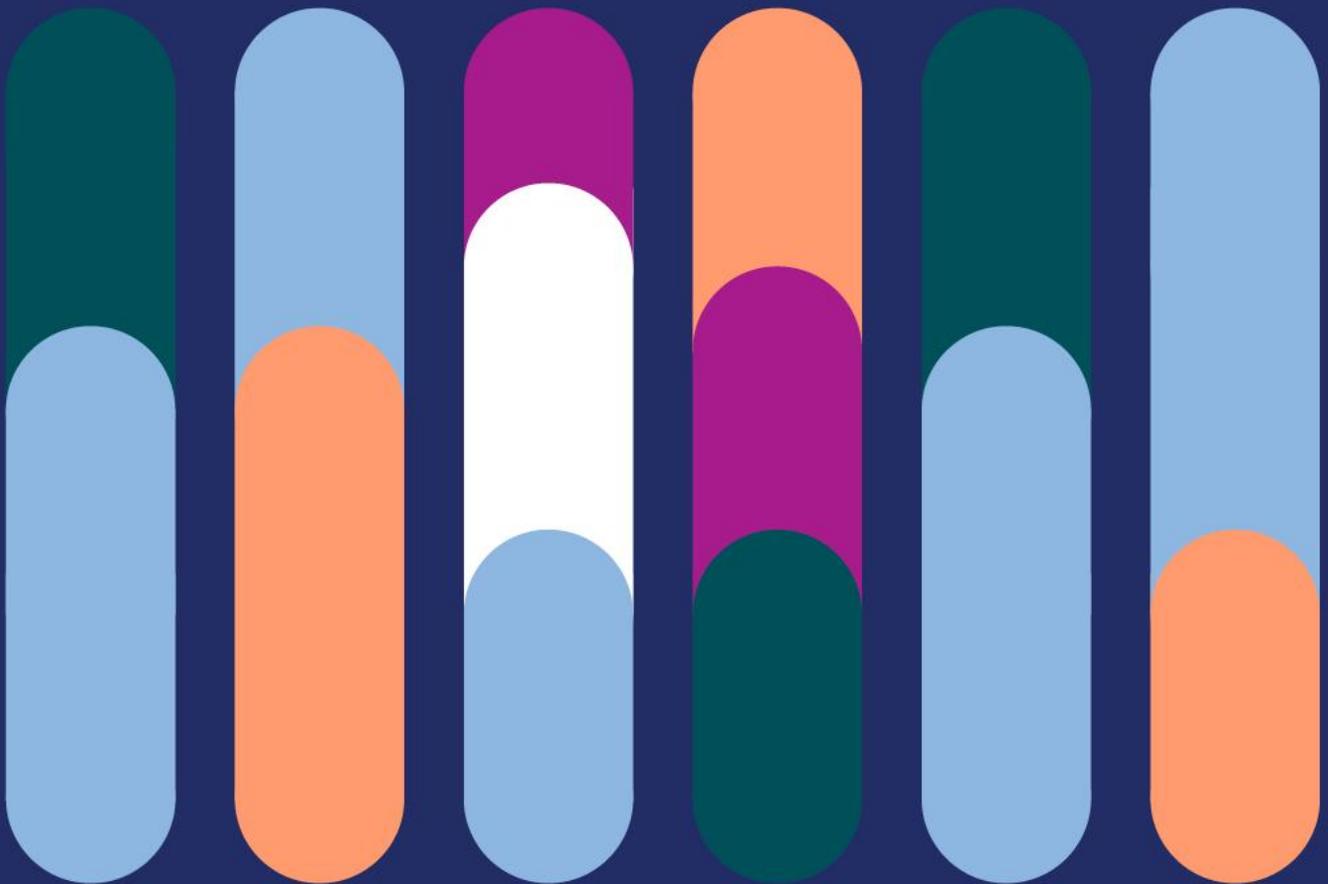


Reddition de comptes financière 2023



NOTE AUX LECTEURS

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars.

Les données présentées dans ce document excluent les données des organismes que la Ville contrôle.

L'arrondissement des données aux millions peut faire en sorte que certaines données présentées dans la Reddition de comptes diffèrent de celles présentées aux états financiers consolidés.

Objectifs de la reddition de comptes financière

Dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale s'est dotée d'un outil de gestion, le document Reddition de comptes financière. Ce document, qui se veut complémentaire au Rapport financier annuel, permettra à l'administration municipale de répondre aux besoins des différents intervenants concernant l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées tout au long de l'année financière.

Le principal objectif du document Reddition de comptes financière est de produire une information de gestion plus détaillée que celle du Rapport financier annuel. En présentant l'information concernant l'utilisation, par l'administration municipale, des ressources financières mises à sa disposition pour l'année financière écoulée, ce document permet d'analyser en détail les différentes activités de la Ville, et de comparer les données financières à des fins fiscales présentées au Rapport financier annuel avec les données budgétaires de la même année. De plus, des analyses permettent de mettre en évidence les tendances pour certaines données financières et/ou qualitatives.

Le document, divisé en trois parties, présente en tout premier lieu l'ensemble des activités de fonctionnement et d'investissement en immobilisations de la Ville alors que la deuxième partie a trait à son portrait économique. Quant à la troisième partie, elle communique au lecteur certains indicateurs financiers.

Table des matières

Résultats financiers	5
Principaux faits saillants des résultats financiers 2023	5
Résultats de fonctionnement exercice terminé le 31 décembre.....	6
Revenus de fonctionnement de 2023.....	7
Évolution des revenus de fonctionnement 2019-2023	10
Charges de fonctionnement 2023 (excluant l'amortissement)	12
Évolution des charges de fonctionnement 2019-2023 (excluant amortissement)	18
Évolution des dépenses de fonctionnement par objet 2019-2023 (excluant amortissement)	19
Éléments de conciliation à des fins fiscales (excluant amortissement)	20
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales exercice terminé le 31 décembre.....	22
Activités d'investissements	23
Contexte économique	26
Indicateurs financiers	27
Service de la dette	27
Endettement net à long terme	27
Endettement net à long terme par 100 \$ de RFU	29
Vétusté des immobilisations	30
Financement des activités de fonctionnement par les gouvernements.....	31
Financement des actifs par emprunt	32

Résultats financiers

Principaux faits saillants des résultats financiers 2023

(millions \$)

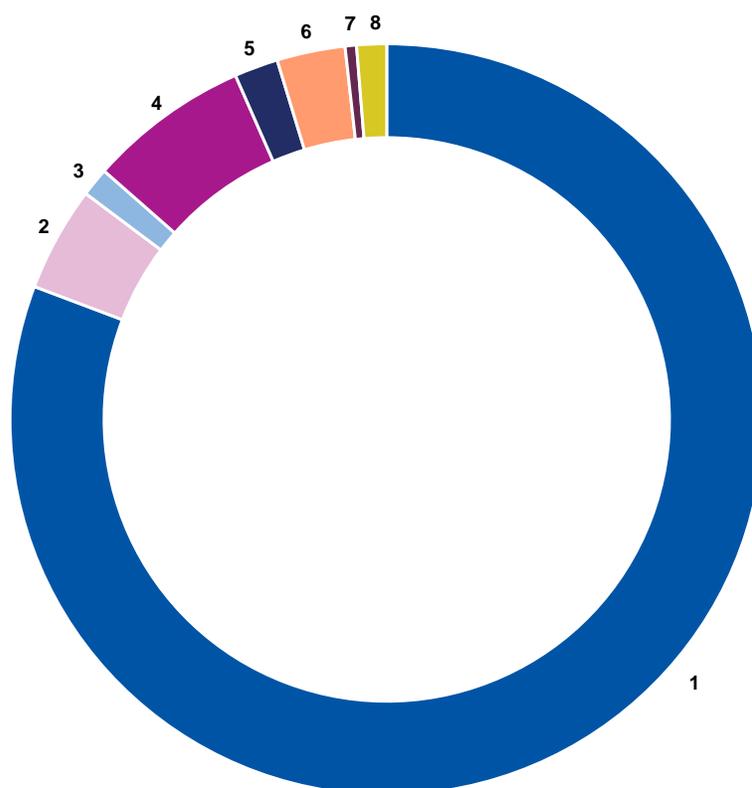
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	10,9
Revenus de fonctionnement Écart favorable de 30,6 M\$ (2,9 %) par rapport au budget de 1 054,9 M\$	1 085,5
Dépenses de fonctionnement (excluant amortissement) Écart défavorable de 30,0 M\$ (3,2 %) par rapport au budget de 928,5 M\$	958,5
Éléments de conciliation à des fins fiscales (excluant amortissement) Écart favorable de 10,3 M\$ (8,1 %) par rapport au budget de 126,4 M\$	116,1
Principaux éléments composant l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales	
Revenus de taxes et compensation tenant lieu de taxes	7,4
Vigueur du marché financier (intérêts)	12,1
Revenus de transferts (subventions)	9,8
Rémunération et avantages sociaux	(12,7)
Autres charges et éléments de conciliation à des fins fiscales	1,6
Activités de financement	(8,6)
Dépenses d'investissements Réalisation de 92 % (82 % en 2022) des programmes et projets d'immobilisations prévus au Programme triennal d'immobilisations 2023 (97 % de réalisation incluant les dépenses non capitalisables) Réalizations en hausse par rapport à 2022	378,9

Résultats de fonctionnement exercice terminé le 31 décembre

Sommaire des résultats de fonctionnement à des fins fiscales non consolidés

(Millions de \$)	2019 Réel	2020 Réel	2021 Réel	2022 Réel	2023 Budget	2023 Réel
Revenus	928,1	998,9	958,8	1 019,2	1 054,9	1 085,5
Taxes sur la valeur foncière	742,3	761,9	764,4	795,4	848,5	853,3
Compensations tenant lieu de taxes	20,4	20,8	21,3	20,5	20,7	23,3
Transferts	30,5	76,7	42,0	42,0	39,2	49,0
Services rendus	13,3	12,8	11,0	12,1	13,6	13,4
Imposition de droits	61,5	68,1	77,4	100,5	76,9	75,1
Amendes et pénalités	20,9	16,5	18,6	19,5	21,0	20,4
Revenus de placements de portefeuille	20,3	13,7	5,3	14,8	19,7	31,8
Autres revenus d'intérêts	4,2	3,6	4,4	4,0	4,0	5,3
Autres revenus	14,7	24,8	14,4	10,4	11,3	13,9
Dépenses de fonctionnement	886,6	915,2	986,4	1 033,9	1 080,1	1 113,7
Administration générale	100,7	103,9	128,2	129,1	145,9	145,6
Sécurité publique	185,7	192,0	195,6	210,5	219,7	222,3
Transport	185,9	192,9	214,5	215,8	213,6	231,4
Hygiène du milieu	117,6	121,9	122,0	137,1	144,8	152,4
Santé et bien-être	27,6	23,9	21,0	20,7	22,5	25,9
Aménagement, urbanisme et développement	23,7	26,7	36,7	37,9	41,6	37,9
Loisirs et culture	89,0	91,9	100,5	105,3	112,5	113,9
Frais de financement	27,1	25,6	23,2	21,6	28,0	29,1
Amortissement des immobilisations corporell	129,3	136,4	144,7	155,9	151,5	155,2
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	41,5	83,7	(27,6)	(14,7)	(25,2)	(28,2)
Éléments de conciliation à des fins fiscales	17,4	1,9	65,8	75,5	25,1	39,1
Amortissement	129,3	136,4	144,7	155,9	151,5	155,2
Financement	(69,6)	(85,7)	(76,2)	(81,7)	(80,4)	(89,0)
Autres	3,7	9,2	9,6	6,6	-	3,0
Affectations						
Paiement comptant des immobilisations, fonds réservés et réserves financières	(59,0)	(78,9)	(51,9)	(51,4)	(58,2)	(47,6)
Excédent accumulé de fonctionnement non affecté et affecté	16,0	12,7	38,8	44,5	12,3	12,9
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(3,0)	8,2	0,8	1,6	(0,1)	4,6
Excédent de fonctionnement de l'exercice à	58,9	85,6	38,2	60,8	(0,1)	10,9

Revenus de fonctionnement de 2023



	2023 - Budget (M\$)	2023 - Réel (M\$)	2023 - Réel (%)
1 Taxes sur la valeur foncière	869,2	876,6	80,8
2 Transferts	39,2	49,0	4,5
3 Services rendus	13,6	13,4	1,2
4 Imposition de droits	76,9	75,1	6,9
5 Amendes et pénalités	21,0	20,4	1,9
6 Revenus de placements de portefeuille	19,7	31,8	2,9
7 Autres revenus d'intérêts	4,0	5,3	0,5
8 Autres revenus	11,3	13,9	1,3
Total	1 054,9	1 085,5	100,0

Taxes et tenant lieu de taxes

La principale source de revenus de la Ville de Laval provient des taxes municipales perçues de l'ensemble des propriétaires d'immeubles imposables. Elles comprennent la taxe foncière générale calculée en fonction de l'évaluation des propriétés. Également, la Ville a mis en place des modes de tarification fiscale spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour le coût de l'eau, la disposition de la neige, le transport en commun régional, le contrôle des moustiques et la dette.

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont détenus par les gouvernements du Canada et du Québec.

Budget initial : 869,2 M\$; Réel 2023 : 876,6 M\$

L'écart favorable (7,4 M\$) des revenus réels *Taxes et tenant lieu de taxes* par rapport au budget provient essentiellement des éléments suivants :

Taxes foncières (écart favorable de 5,6 M\$) :

- Nombre d'ajouts portés au rôle plus importants que prévu lors de l'établissement du budget ;

Taxes sur une autre base – Service de dette (écart défavorable de 1,3 M\$) :

- Écart causé principalement par une taxation complémentaire (modifications aux valeurs foncières et ajouts au rôle foncier) surévaluée lors de l'établissement du budget ;

Tenant lieu de taxes – Gouvernement du Canada – Taxes sur la valeur foncière (écart favorable de 2,2 M\$) :

- Écart causé par le dépôt au rôle du nouveau centre de surveillance des migrants non prévu lors de l'établissement du budget.

Transferts

Les revenus de transferts proviennent des gouvernements (ministères ou organismes) et sont généralement destinés à des fins précises en lien avec des ententes de partage de frais ou transferts de droit. Aucune condition d'échange de bien ou service ni de remboursement ultérieur n'est rattachée au versement de ces sommes.

Budget initial : 39,2 M\$; Réel 2023 : 49,0 M\$

L'écart favorable (9,8 M\$) des revenus réels *Transferts* par rapport au budget s'explique en grande partie par les éléments suivants non prévus lors de l'établissement du budget :

- Nouvelle subvention de 3,1 M\$ du ministère de la Sécurité publique concernant l'augmentation des effectifs policiers ;
- Augmentation de 1,7 M\$ du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour la redevance à l'élimination des matières résiduelles ;
- Compensation de 0,7 M\$ de Recyc-Québec pour les coûts de la collecte sélective ;
- Programme d'aide financière aux MRC – FRR Volet 2 du MAMH pour une somme de 0,6 M\$;
- Subvention de 0,9 M\$ du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie concernant la Relance Centre-Ville ; Subvention de 0,5 M\$ du ministère de la Sécurité publique concernant les inondations ; Subvention de 0,5 M\$ du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale concernant le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).

Services rendus

Ces revenus comprennent l'ensemble des montants facturés par la Ville pour des services et activités rendus : par exemple les activités récréatives (camps de jour, activités aquatiques, patinoires), loyers d'immeubles, et recouvrements divers.

Budget initial : 13,6 M\$; Réel 2023 : 13,4 M\$

Minime écart défavorable (0,2 M\$) des revenus réels *Services rendus* par rapport au budget.

Imposition de droits

La Ville impose des droits sur les mutations immobilières et perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

Budget initial : 76,9 M\$; Réel 2023 : 75,1 M\$

L'écart défavorable (1,8 M\$) des revenus réels *Imposition de droits* par rapport au budget provient principalement de la baisse de 1 M\$ des droits de mutation, le tout en lien avec un ralentissement au niveau de l'activité immobilière plus important que celui anticipé lors de l'établissement du budget.

Amendes et pénalités

Budget initial : 21 M\$; Réel 2023 : 20,4 M\$

L'écart défavorable (0,6 M\$) des revenus réels Amendes et pénalités par rapport au budget s'explique de la façon suivante :

- Revenus d'amendes et de frais de Cour : inférieurs de 1,3 M\$ (17,2 M\$ VS 18,5 M\$) ;
- Pénalités sur les arrérages de taxes : supérieures de 0,7 M\$ (2,5 M\$ VS 1,8 M\$).

Revenus de placements de portefeuille

Budget initial : 19,7 M\$; Réel 2023 : 31,8 M\$

L'écart favorable (12,1 M\$) des revenus réels *Revenus de placements de portefeuille* par rapport au budget s'explique avant tout par un taux de rendement réel supérieur à celui budgété (taux réel : 5,68 % ; taux budgété : 4,75 %).

Autres revenus d'intérêts

Il s'agit des revenus d'intérêts non associés aux placements de portefeuille.

Budget initial : 4,0 M\$; Réel 2023 : 5,3 M\$

L'écart favorable (1,3 M\$) des revenus réels *Autres revenus d'intérêts* par rapport au budget s'explique par la hausse des revenus d'intérêts pour les arriérés de taxes.

Autres revenus

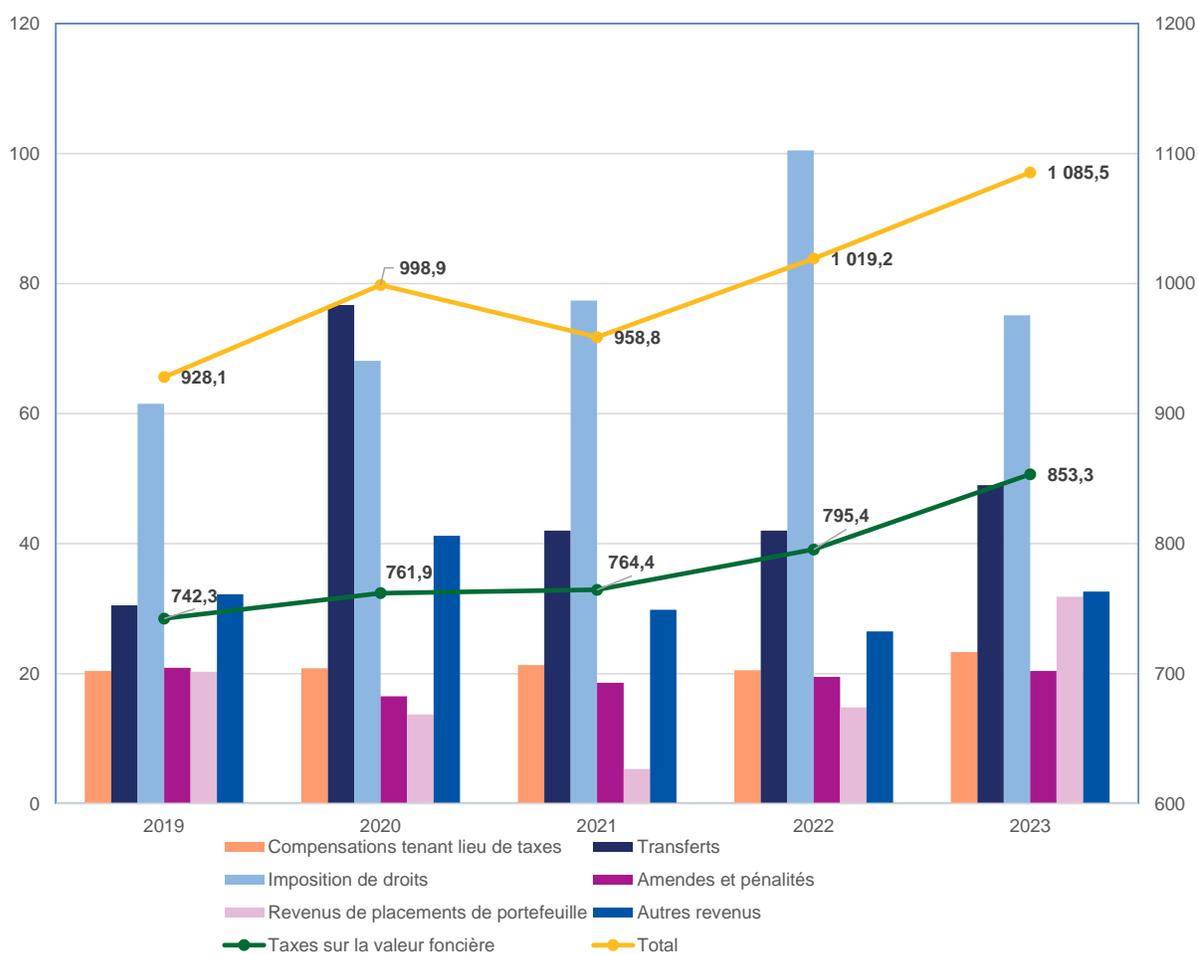
Budget initial : 11,3 M\$; Réel 2023 : 13,9 M\$

L'écart favorable (2,6 M\$) des revenus réels *Autres revenus* par rapport au budget s'explique notamment par :

(millions \$)

Catégories	Budget 2023	Réel 2023	Écart	Explications
Revenus divers	2,4	6,4	4,0	Provient principalement du programme de remboursement volontaire de la Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics.
Remboursement services professionnels	0,4	1,1	0,7	Provient principalement du mandat extraordinaire d'assistance policière à la COP-15 (0,5 M\$).
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	6,2	3,2	(3,0)	Le budget est établi sur une base arbitraire, les opportunités sont très aléatoires et difficiles à prévoir.
Total expliqué	9,0	10,7	1,7	

Évolution des revenus de fonctionnement 2019-2023



Durant la période de 2019 à 2023, les revenus de fonctionnement sont passés de 928,1 M\$ à 1 085,5 M\$, représentant une augmentation annuelle moyenne de 4,1 %.

Les revenus provenant des taxes représentent un peu moins de 80 % des revenus de fonctionnement de la municipalité. Au cours de la période 2019 à 2023, on observe une hausse moyenne annuelle de 3,6 % de ces revenus.

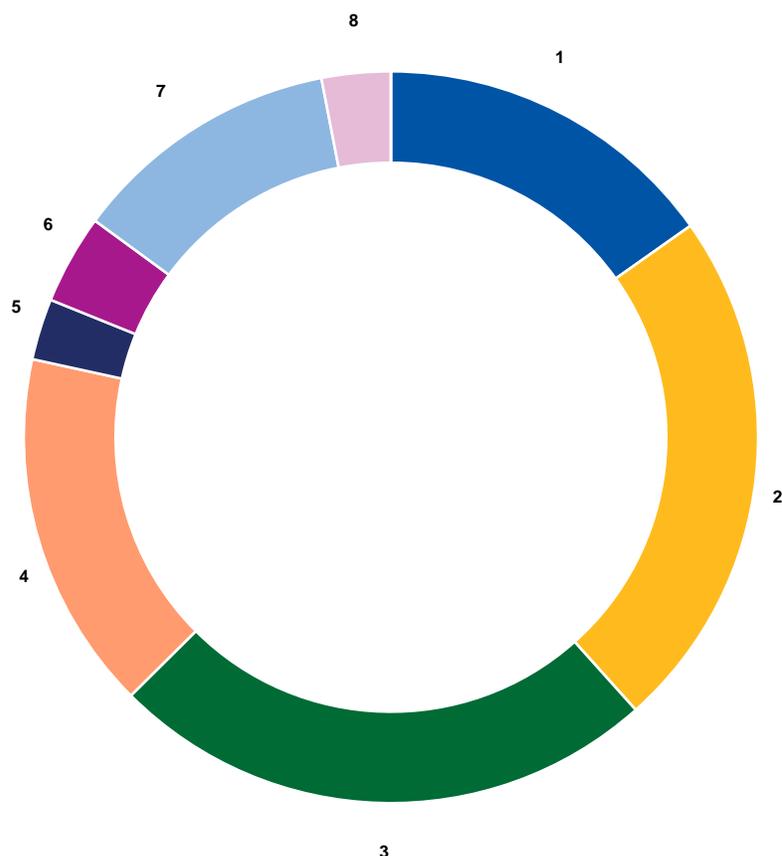
Au cours de cette même période, on constate une croissance des droits de mutation occasionnée par la vigueur du marché immobilier dans la région. De plus, la vente en 2022 d'un immeuble commercial ayant une valeur foncière importante a contribué à la hausse de ces revenus.

Outre la subvention de 42,3 M\$ pour la pandémie reçue en 2020, les revenus de transfert pour les activités de fonctionnement ont connu une croissance annuelle moyenne de 12,9 %. Ainsi, les revenus de transfert sont passés de 3,3 % des revenus de fonctionnement en 2019 à 4,5 % en 2023.

Au cours des 5 dernières années, les revenus de placement ont connu d'importantes fluctuations. En plus de devoir conjuguer avec les aléas des marchés, il faut souligner que les municipalités sont soumises à des lois qui les restreignent dans leur choix de types de placement, limités presque exclusivement aux dépôts bancaires et aux certificats de placements garantis.

Les autres types de revenus ont légèrement reculé durant la pandémie, mais reprennent progressivement de la vigueur et représentent environ 3 % des revenus de fonctionnement de la municipalité.

Charges de fonctionnement 2023 (excluant l'amortissement)



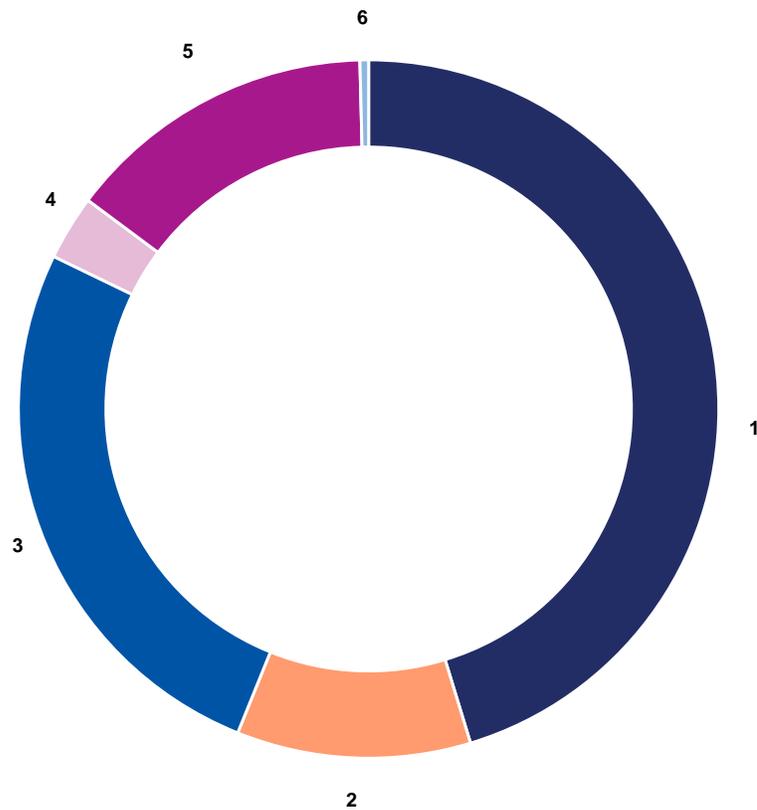
	2023 - Budget (M\$)	2023 - Réel (M\$)	2023 - Réel (%)
1 Administration générale	145,9	145,6	15,2
2 Sécurité publique	219,7	222,3	23,2
3 Transport	213,6	231,4	24,1
4 Hygiène du milieu	144,8	152,4	15,9
5 Santé et bien-être	22,5	25,9	2,7
6 Aménagement, urbanisme et développement	41,6	37,9	4,0
7 Loisirs et culture	112,5	113,9	11,9
8 Frais de financement	28,0	29,1	3,0
Total	928,6	958,5	100,0

Le total des charges de fonctionnement par fonction pour l'exercice 2023 présente peu d'écart entre le montant budgété et le réel.

On note un léger écart défavorable (2,7 M\$) au niveau des dépenses de la Sécurité publique relié à l'embauche de policiers suite à l'octroi d'une subvention. Les précipitations abondantes de neige enregistrées au début de l'année 2023 expliquent en grande partie l'écart défavorable (17,8 M\$) observé dans les dépenses de Transport.

Quant à l'écart défavorable (7,6 M\$) constaté dans les dépenses d'Hygiène de milieu, il s'explique principalement par des honoraires de planification et de gestion des infrastructures non budgétés. Auparavant ces dépenses étaient incluses dans les programmes d'investissements.

Charges par objet 2023 (excluant amortissement)



	2023 - Budget (M\$)	2023 - Réel (M\$)	2023 - Réel (%)
1 Rémunération	426,5	434,4	45,3
2 Charges sociales	99,1	103,9	10,8
3 Biens et services	219,0	249,7	26,1
4 Frais de financement	28,0	29,1	3,0
5 Contributions à des organismes	141,3	137,8	14,4
6 Autres	14,6	3,6	0,4
Total	928,5	958,5	100,0

Rémunération

Budget initial : 426,5 M\$; Réel 2023 : 434,4 M\$

L'écart défavorable (7,9 M\$) des charges réelles Rémunération par rapport au budget s'explique en grande partie par une dépense de salaire en temps régulier inférieure à celle budgétée due aux facteurs suivants :

- Postes vacants pour une partie ou totalité de l'année;
- Embauches à un salaire moindre;
- Mouvements de personnel laissant des postes temporairement non comblés.

(millions \$)

Catégories	Budget 2023	Réel 2023	Écart	Explications
Régulier	381,7	373,3	(8,4)	Les économies réalisées proviennent principalement des différents postes permanents non comblés au sein des services de la police (3 M\$), des travaux publics (1,0 M\$), de la sécurité incendie (0,8 M\$), de l'ingénierie (0,7 M\$) et des ressources humaines (0,7 M\$).
Surtemps	18,3	32,9	14,6	Les dépenses supplémentaires liées au surtemps sont causées par un manque d'effectif dû à des postes non comblés et affectent tout d'abord le service de police pour un montant de 6,9 M\$. Le service des travaux publics a pour sa part dépensé 2,9 M\$ de plus que le budget et le service des incendies, 1,5 M\$.
Autres indemnités	26,5	28,2	1,7	Ce regroupement comprend, entre autres, les bonis d'ancienneté, les allocations de retraite – cols bleus et les primes de responsabilité et de fonction supérieure.
Total expliqué	426,5	434,4	7,9	

Charges sociales

Budget initial : 99,1 M\$; Réel 2023 : 103,9 M\$

L'écart défavorable (4,8 M\$) des charges réelles *Charges sociales* par rapport au budget est dû à une hausse de la charge de retraite des employés de 5,1 M \$, attribuable en grande partie aux modifications visant à octroyer une indexation ponctuelle des rentes pour les régimes des policiers, pompiers et professionnels. L'impact sur la charge de l'exercice des coûts des services passés reconnus au cours de 2023 s'élève à 5,9 M\$.

Biens et services

Budget initial : 219,0 M\$; Réel 2023 : 249,7 M\$

L'écart défavorable (30,7 M\$) des charges réelles *Biens et services* par rapport au budget s'explique essentiellement par les éléments suivants :

(millions \$)

Catégories	Budget 2023	Réel 2023	Écart	Explications
Services techniques, principalement les services sanitaires et les activités de déneigement (tassement, empilement, matériel spécialisé en soumission, machinerie en régie et camion en soumission ou en régie)	70,9	84,9	14,0	L'écart s'explique principalement par les coûts réels des opérations de déneigement qui sont avérés plus élevés que ceux budgétés de 12,8 M\$ spécialement en début d'année dus à des précipitations de neige supérieures à celles anticipées. Les tarifs ont également augmenté, tant au niveau des services sanitaires que pour la location de machinerie.
Location de bâtiments et de matériel de transport	16,0	22,2	6,2	Écart dû principalement à la location de locaux pour la relocalisation du personnel de l'Hôtel de Ville durant la période des travaux, car ces frais n'étaient pas prévus au budget de fonctionnement.
Honoraires professionnels	23,1	36,3	13,2	Plusieurs projets, dont plusieurs en informatique, comportent des coûts non capitalisables n'ayant pas été budgétés, ce qui augmente les coûts de fonctionnement reliés aux honoraires professionnels.
Total expliqué	110,0	143,4	33,4	

Frais de financement

Budget initial : 28,0 M\$; Réel 2023 : 29,1 M\$;

L'écart défavorable (1,1 M\$) des charges réelles *Frais de financement* par rapport au budget provient de ce qui suit :

(millions \$)

Catégories	Budget 2023	Réel 2023	Écart	Explications
Intérêts sur dette long terme	21,2	24,3	3,1	Le taux d'intérêt budgété pour les nouveaux financements en 2023 était de 4,6 %, tandis que le coût de financement moyen pondéré réel des émissions d'obligations a été de 4,63 % pour celles effectuées au cours de 2023 et d'environ 2,71 % pour l'ensemble des obligations. Au niveau des émissions d'obligations, le budget prévoyait 280 M\$, montant qui s'est confirmé au niveau des résultats réels.
Intérêts – Avantages de retraite	5,0	2,9	(2,1)	Charges d'intérêt calculées par les actuaires en lien avec les régimes de retraite et autres avantages sociaux.
Total expliqué	26,2	27,2	1,0	

Contributions à des organismes

Budget initial : 141,3 M\$; Réel 2023 : 137,8 M\$

L'écart favorable (3,5 M\$) des charges réelles *Contributions à des organismes* par rapport au budget provient notamment des éléments suivants :

(millions \$)

Catégories	Budget 2023	Réel 2023	Écart	Explications
ARTM	99,5	97,7	1,8	Quote-part exigée et établie par l'ARTM. La contribution additionnelle (en lien avec le niveau de service) a été moins élevée que prévu.
Subvention particulier – Conversion des systèmes au mazout	3,2	0,7	2,5	Il y a eu moins de demandes de subventions.
Accès Logis – PRQ et maisons lézardées	2,0	0,5	1,5	Contribution au PRQ dans le cadre d'Accès Logis. La SHQ n'a pas accordé de nouvelles unités dans les dernières années, donc aucun nouveau projet à financer à court terme.
OBNL – EDC	1,6	0,2	1,4	Les sommes dédiées à l'entente de développement culturelle ont été réallouées en salaires, biens et services.
OBNL – Fonds Place-du-Souvenir	0,0	0,5	(0,5)	La réserve Fonds Place-du-Souvenir n'est pas budgétée au budget annuel. Des augmentations budgétaires sont attribuées selon les besoins.
OBNL – FQIS	0,0	0,5	(0,5)	L'entente sectorielle Fonds québécois d'initiative sociale n'est pas budgétée au budget annuel. Des augmentations budgétaires sont attribuées selon les besoins.
OBNL – Logement social	0,0	0,5	(0,5)	L'excédent de fonctionnement affecté n'est pas budgété au budget annuel. Des augmentations budgétaires sont attribuées selon les besoins.
OBNL – PRDS	0,0	1,1	(1,1)	L'entente sectorielle pour la mise en œuvre de la Politique Régionale de Développement Social de Laval n'est pas budgétée au budget annuel. Des augmentations budgétaires sont attribuées selon les besoins.
Total expliqué	106,3	101,7	4,6	

Autres

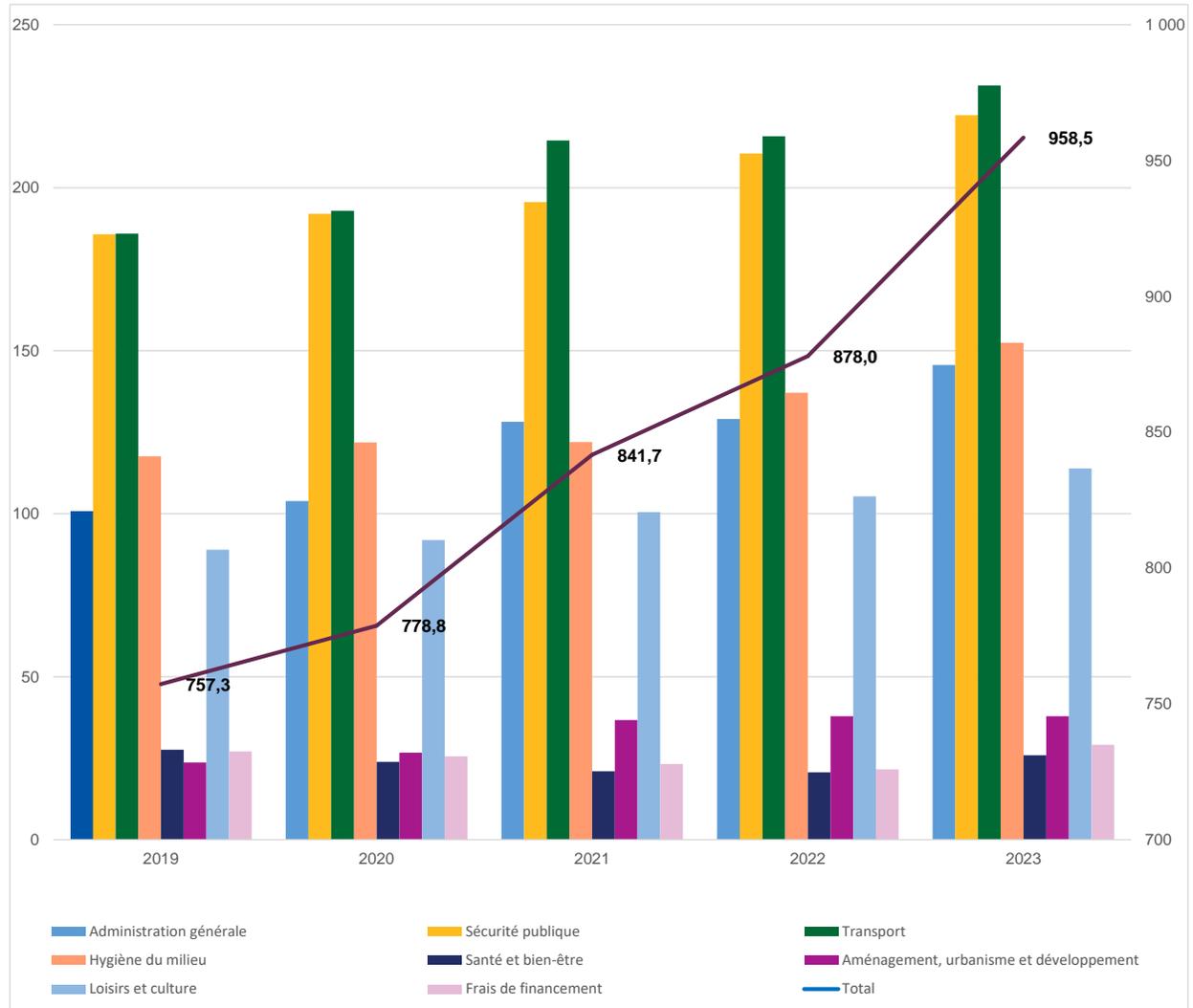
Budget initial : 14,6 M\$; Réel 2023 : 3,6 M\$

L'écart favorable (11,0 M\$) des charges réelles *Autres* par rapport au budget s'explique essentiellement par ceci :

(millions \$)

Catégories	Budget 2023	Réel 2023	Écart	Explications
Dépenses diverses (999)	11,7	0,0	(11,7)	Des virements budgétaires ont été effectués tout au long de l'année financière 2023. Les dépenses réelles sont comptabilisées dans les objets de dépenses auxquelles elles se rapportent.
Réclamations	1,7	3,3	1,6	La provision pour réclamations est légèrement plus élevée que budgété en fonction des causes en suspens à la fin de l'année.
Mauvaises créances	0,5	0,3	(0,2)	L'écart favorable provient principalement de la radiation de mauvaises créances en 2023 pour un coût inférieur au budget.
Total expliqué	13,9	3,6	(10,3)	

Évolution des charges de fonctionnement 2019-2023 (excluant amortissement)

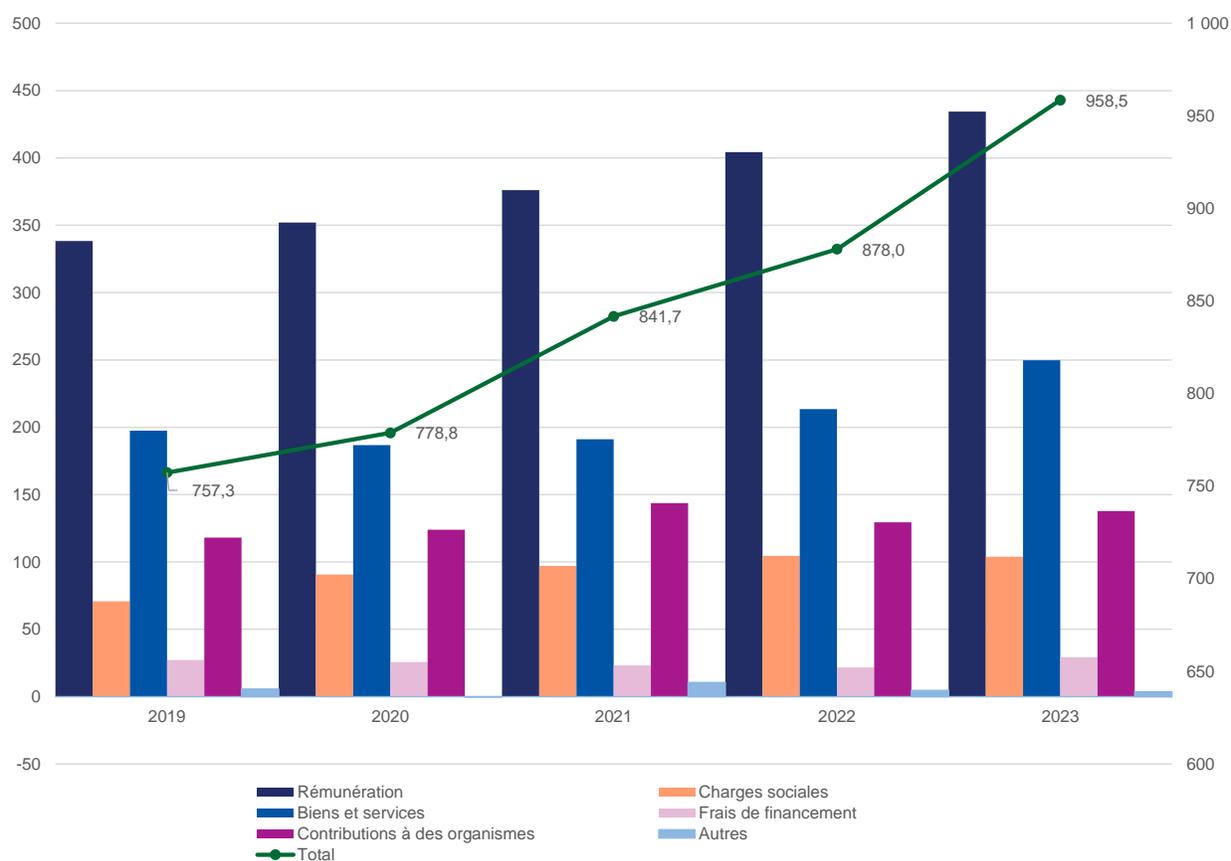


Durant la période de 2019 à 2023, les charges de fonctionnement (excluant amortissement) sont passées de 757,3 M\$ à 958,5 M\$, représentant une augmentation annuelle moyenne de 6,1 %.

L'ensemble des fonctions a connu une hausse des dépenses comparable à l'augmentation annuelle moyenne à l'exception de la Fonction Santé et bien-être où le niveau des dépenses est demeuré relativement stable (27,6 M\$ en 2019 vs 25,9 M\$ en 2023). Néanmoins, durant cette même période on constate également que les dépenses d'aménagement, d'urbanisme et de développement ont connu une croissance plus importante. Ces dépenses sont passées de 23,7 M\$ à 37,9 M\$, soit une croissance annuelle moyenne de 12,5 %. Cette hausse s'explique en partie par le soutien financier octroyé par la Ville aux entreprises lavalloises durant la pandémie, et par la suite, par la mise en place de différents programmes d'aide conjointement avec le gouvernement du Québec.

La gestion de la dette occupe une place importante dans l'administration municipale. Cette préoccupation constante a permis de limiter la croissance des frais d'intérêts. En effet, ces frais sont demeurés relativement stables durant cette période, passant de 27,1 M\$ en 2019 à 29,1 M\$ en 2023.

Évolution des dépenses de fonctionnement par objet 2019-2023 (excluant amortissement)



Durant la période de 2019 à 2023, les charges de fonctionnement (excluant amortissement) sont passées de 757,3 M\$ à 958,5 M\$, représentant une augmentation annuelle moyenne de 6,1%.

Les salaires et charges sociales représentent 56,2 % des dépenses de fonctionnement en 2023 (54,0 % en 2019).

La composition des charges par objet en proportion des dépenses totales de fonctionnement est demeurée stable durant la période 2019-2023.

Éléments de conciliation à des fins fiscales (excluant amortissement)

Cette section vise à présenter les éléments dont le traitement comptable diffère de la taxation perçue auprès des citoyens, et ce, afin de refléter l'utilisation faite par la municipalité des sommes perçues durant l'exercice. À titre d'exemple mentionnons que le remboursement de la dette n'est pas une charge comptable, toutefois, la municipalité doit utiliser les sommes qu'elle a perçues auprès de ses citoyens pour en effectuer le paiement.

Ces écarts peuvent avoir des impacts favorables ou défavorables sur l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales.

Éléments de conciliation à des fins fiscales	2023		
	Budget	Réel	Écart
Financement	(80,4)	(89,0)	(8,6)
Affectations			-
Excédent de fonctionnement non affecté et affecté	12,3	12,9	0,6
Paiement comptant des immobilisations	(27,3)	(26,6)	0,7
Alimentation des réserves financières et fonds réservés	(36,8)	(39,0)	(2,2)
Utilisation des réserves financières et fonds réservés	5,9	18,0	12,1
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(0,1)	4,6	4,7
Autres	-	3,0	3,0
	(126,4)	(116,1)	10,3

Financement

Budget initial : 80,4 M\$; Réel 2023 : 89,0 M\$

Cet élément porte sur le remboursement de capital des dettes de la municipalité. L'écart défavorable de 8,6 M\$ s'explique principalement par le rachat anticipé des obligations du régime de retraite de la Ville. Ainsi, selon la Loi, la Ville a l'obligation de racheter les obligations émises lorsque le régime de retraite présente un surplus actuariel.

Excédent de fonctionnement non affecté et affecté

Budget initial : 12,3 M\$; Réel 2023 : 12,9 M\$

Il s'agit du financement des dépenses de fonctionnement de l'exercice par les excédents réalisés lors des exercices précédents. En utilisant les excédents réalisés au cours des exercices précédents, la Ville diminue ainsi le niveau de taxation de ses citoyens.

Paiement comptant des immobilisations

Budget initial : 27,3 M\$; Réel 2023 : 26,6 M\$

Dans la gestion de sa dette et afin de limiter son niveau d'endettement, la Ville a décidé de payer comptant certaines dépenses d'investissement.

Alimentation des réserves financières et fonds réservés

Budget initial : 36,8 M\$; Réel 2023 :39,0 M\$

Dans le cadre de sa stratégie de financement de ses immobilisations, la Ville affecte une portion de ses revenus de l'exercice à ses réserves financières. À titre d'exemple, mentionnons les revenus provenant de la taxe foncière spéciale pour les infrastructures d'eau potable et d'eaux usées qui sont affectés à une réserve créée à cette fin. L'écart de 2,2 M\$ s'explique principalement par des versements aux fonds réservés pour le développement économique provenant majoritairement des remboursements de prêts effectués auprès des entreprises.

Utilisation des réserves financières et fonds réservés

Budget initial : 5,9 M\$; Réel 2023 :18,0 M\$

Certains produits considérés essentiels pour permettre à la Ville de fournir des services à la population affichent des prix instables sujets aux conditions du marché. De plus, les quantités nécessaires de certains produits et services peuvent varier de façon importante au fil des années en raison entre autres des conditions météorologiques. Ainsi, afin de faire face à ces fluctuations, la Ville a mis en place une réserve financière pour les dépenses fluctuantes.

Compte tenu des précipitations abondantes de neige enregistrées au début de l'année 2023, la Ville a utilisé une portion des fonds de cette réserve financière afin de financer les dépenses supplémentaires de déneigement.

Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Budget initial : (0,1) M\$; Réel 2023 :4,6 M\$

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a mis en place des mesures d'allégement qui permettent de différer dans le temps certaines dépenses. C'est le cas notamment des dépenses reliées au régime de retraite qui composent la totalité de cet élément.

Autres

Budget initial : 0 M\$; Réel 2023 :3,0 M\$

Cet élément est constitué essentiellement du remboursement de prêt effectué auprès de La Cité de la Culture et du Sport de Laval dans le cadre de la construction de l'amphithéâtre. Ce prêt est subventionné à 100% par le gouvernement du Québec.

Excédent de fonctionnement à des fins fiscales exercice terminé le 31 décembre

Voici les principaux éléments composant les excédents de fonctionnement des exercices terminant le 31 décembre :

	2019	2020	2021	2022	2023
Revenus					
Taxes foncières	4,2	4,8	(5,3)	4,3	7,4
Vigueur du marché immobilier	21,4	22,9	20,5	27,6	-
Revenus de placements de portefeuille	5,3	(5,6)	(3,5)	8,8	12,1
Transferts (subventions)	5,7	42,3	10,2	6,4	9,8
Récupération - manœuvres dolosives	6,0	10,0	-	-	-
Autres éléments	10,2	3,1	4,9	2,2	1,3
	52,8	77,5	26,8	49,3	30,6
Dépenses (excluant amortissement)					
Contrôle des salaires et charges sociales	2,8	8,2	12,0	9,4	(12,7)
Ristourne - ARTM	6,4	-	-	-	-
Autres éléments	(2,3)	5,5	(6,8)	2,9	(17,3)
	6,9	13,7	5,2	12,3	(30,0)
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Financement	(3,9)	(13,9)	(3,0)	(1,9)	(8,6)
Autres éléments	3,1	8,3	9,2	1,1	18,9
	(0,8)	(5,6)	6,2	(0,8)	10,3
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	58,9	85,6	38,2	60,8	10,9

Les revenus additionnels générés par les taxes foncières s'expliquent principalement par une croissance urbaine plus élevée qu'anticipée lors de la préparation du budget.

La vigueur du marché immobilier s'explique principalement par un nombre important de transactions immobilières qui ont eu lieu ainsi que les valeurs élevées transigées dans le cadre des ventes d'immeubles. Ces deux éléments ont eu un impact positif sur les droits de mutation.

Les écarts dans les revenus de placements de portefeuille s'expliquent par la difficulté d'anticiper les taux d'intérêt ainsi que le report des échéances de taxes durant la pandémie.

En 2020, la municipalité a reçu une subvention du gouvernement du Québec de 42,3 M\$ pour faire face à la pandémie.

La pandémie a eu un impact important sur la baisse d'achalandage dans le transport collectif. Ainsi, depuis l'exercice 2020, l'ARTM a cessé d'appliquer sa politique de financement et aucun ajustement des contributions n'est calculé.

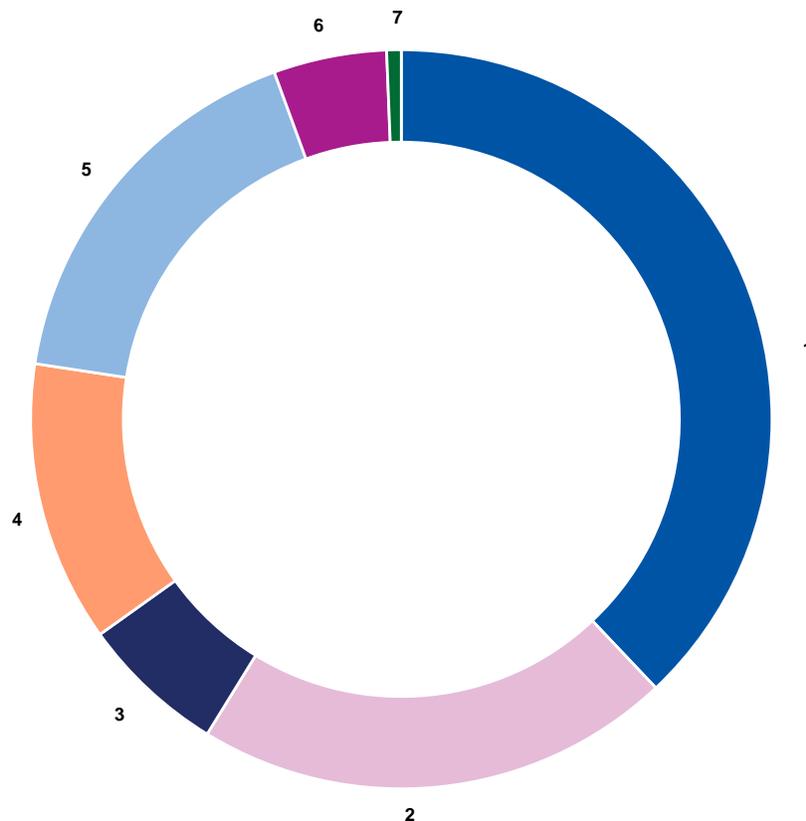
En 2023, l'augmentation des charges reliées aux biens et services provient principalement d'un niveau d'enneigement très élevé en janvier 2023 (14,0 M\$) et de l'imputation au budget de fonctionnement de frais auparavant inclus dans certains projets d'investissement.

Activités d'investissements

Dépenses en immobilisations

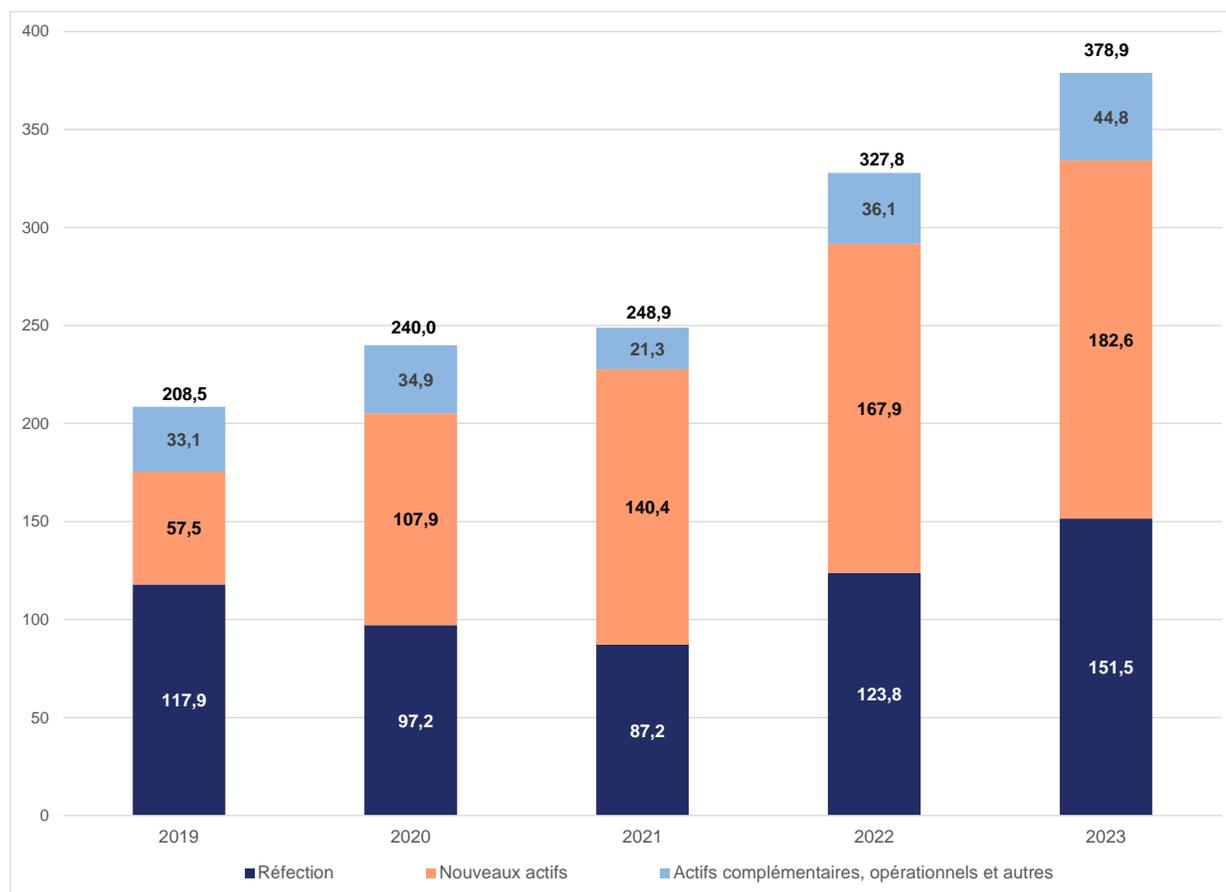
Les dépenses en immobilisations proviennent d'un ensemble de programmes et de projets d'investissements réalisés sur le territoire lavallois. La répartition de ces dépenses en immobilisations se fait entre le développement des infrastructures et la protection et la réfection des éléments d'actifs existants ainsi que le soutien opérationnel.

La mise à niveau et le maintien en bon état des immobilisations permettent de prolonger la durée de vie des actifs tout en minimisant les impacts sur les dépenses de fonctionnement.



	2023 (M\$)	2023 (%)
1 Bâtiments	143,8	38,0
2 Réseaux routier, cyclable et piétonnier	78,9	20,9
3 Terrains et propriétés destinées à la revente	24,0	6,3
4 Ameublement, équipements, machinerie et autres	46,6	12,3
5 Égouts et aqueducs	64,5	17,0
6 Parcs et espaces communautaires	18,7	4,9
7 Traitement de l'eau - usines et postes	2,4	0,6
Total	378,9	100,0

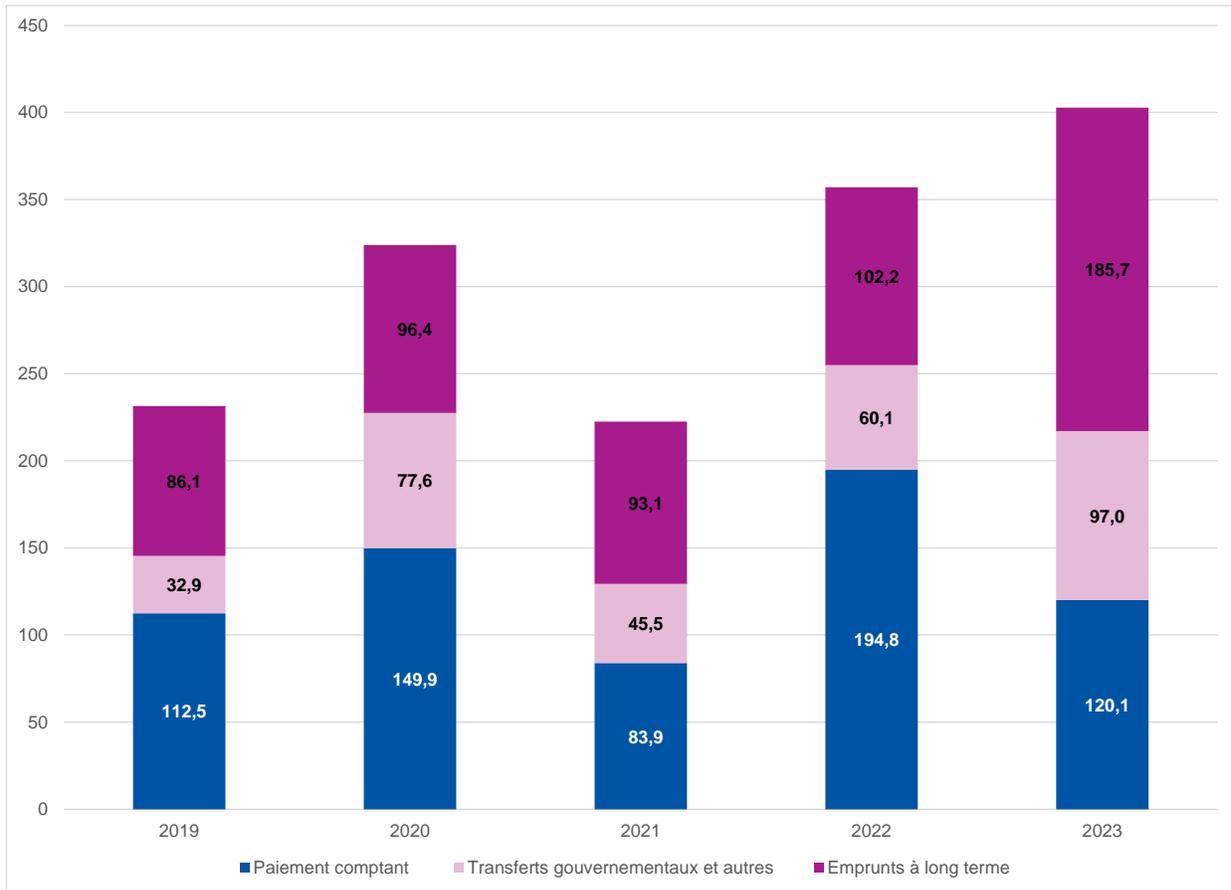
Nature des investissements (millions \$)



Sources de financement

Le mode de financement des immobilisations peut avoir un impact sur les dépenses de fonctionnement de la Ville. C'est le cas notamment des emprunts à long terme, dont les frais d'intérêts et le remboursement de capital annuel sont intégrés au budget de fonctionnement, ce qui ultimement influence les taux de taxation. De leur côté, les subventions ainsi que les paiements comptants diminuent le recours aux emprunts et les impacts sur le budget de fonctionnement. Afin de s'assurer d'une saine gestion de ses finances, la Ville a adopté une politique de la gestion de la dette qui balise les limites de son endettement. Compte tenu du niveau de ses liquidités et des processus régissant les émissions d'obligations, un décalage temporel peut être constaté entre les dépenses en immobilisations et le financement de celles-ci.

Sources de financement des dépenses en immobilisations (millions \$)



Contexte économique

« En 2023, le contexte économique a été une préoccupation majeure pour l'écosystème d'affaires lavallois, dû notamment à la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation, mais aussi des enjeux de pénurie de main-d'œuvre. Le tissu économique de la région bénéficie d'un fort dynamisme et d'une diversification importante, ce qui favorise une solidité économique et permet de transformer les défis rencontrés en opportunités d'affaires. Malgré le ralentissement économique amorcé en 2023, le marché de l'emploi est resté stable, tout comme les intentions d'investissements. Toutefois, on peut constater un important ralentissement du marché immobilier tant pour le marché résidentiel que pour les marchés industriel et commercial. »¹

Note 1 : Extrait du « Rapport sur l'économie de Laval 2023 – Laval économique ». Le rapport complet est disponible sur [le site internet de laval.ca](https://www.laval.ca).

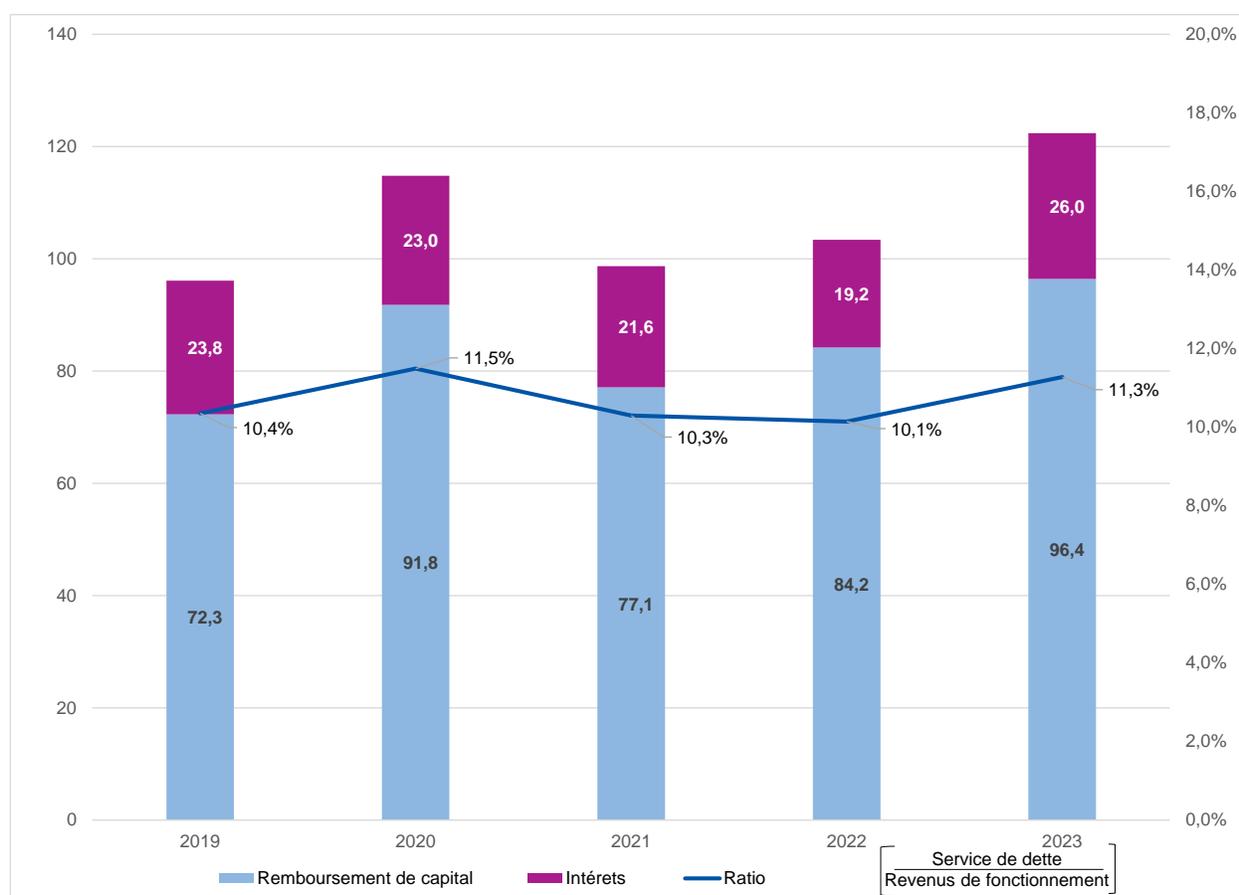
Indicateurs financiers

Service de la dette

Le Service de la dette est composé des intérêts sur les emprunts à long terme ainsi que le remboursement annuel en capital de ces emprunts.

Le ratio (Service de la dette / Revenus de fonctionnement) permet de mesurer l'importance que la Ville doit consacrer aux remboursements de ses engagements reliés à sa dette. Un ratio faible indique que la Ville a des marges de manœuvre pour réaliser de nouveaux projets ou offrir de nouveaux services.

Composition du service de la dette (millions \$)



La politique de gestion de la dette à long terme de la Ville de Laval fixe le seuil maximal de ce ratio consolidé à 20 %.

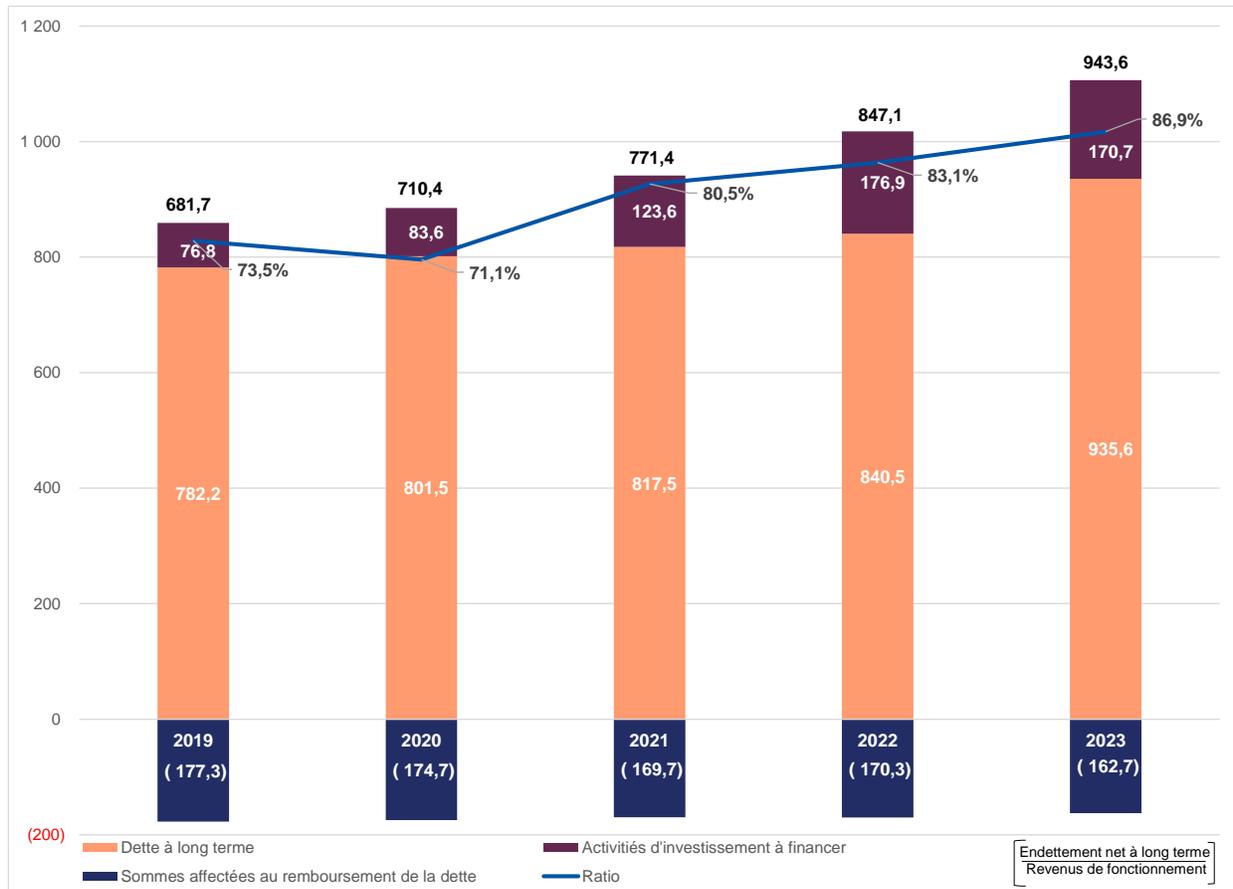
Endettement net à long terme

L'endettement net à long terme correspond aux dettes à long terme dont le remboursement doit être pourvu au moyen des revenus fiscaux (taxation, tarification, etc.) de la municipalité. L'endettement net à long terme est la somme de la dette brute et des dépenses d'investissement dont la dette n'a pas encore

été émise. De cette somme, on soustrait les sommes affectées au remboursement de la dette à long terme, ainsi, par exemple la part de la dette assumée par le gouvernement du Québec par le biais de subventions relatives à des immobilisations et dont les versements sont échelonnés sur plusieurs années.

Le ratio (Endettement net à long terme / Revenus de fonctionnement) permet de comparer le niveau d'endettement de la Ville à sa capacité de générer des revenus. Selon cet indicateur, plus ce ratio est faible, plus la santé financière de la Ville est bonne.

Composition de l'endettement net à long terme (millions \$)



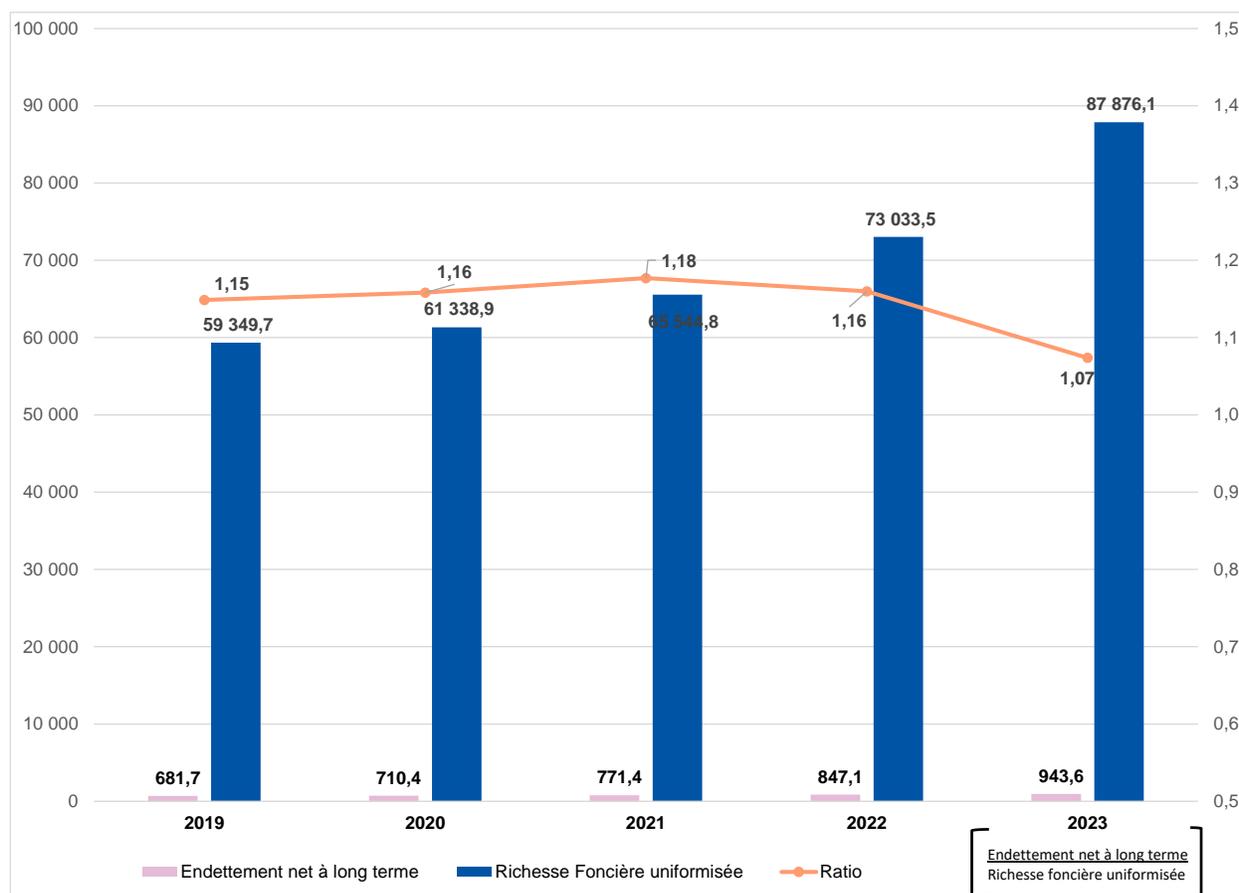
La politique de gestion de la dette à long terme de la Ville de Laval fixe le seuil maximal de ce ratio consolidé à 100 %.

Endettement net à long terme par 100 \$ de RFU

La richesse foncière uniformisée (RFU) d'une municipalité comprend l'évaluation uniformisée de tous les immeubles imposables situés sur son territoire, à laquelle est ajoutée, en tout ou en partie, celle de certains immeubles non imposables à l'égard desquels lui sont versées des compensations. Comme les rôles triennaux des municipalités ne sont pas tous déposés la même année et qu'ils représentent la réalité du marché à des dates différentes, les évaluations sont uniformisées en les multipliant par le facteur comparatif approuvé par le MAMH.

Le ratio Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU mesure l'endettement d'une municipalité en proportion de sa RFU. Si le ratio diminue, l'endettement de la municipalité fait peser un fardeau de moins en moins lourd sur l'économie locale. Un ratio stable indique que la croissance de l'endettement est comparable à celle de l'économie locale. Si le ratio augmente, l'endettement fait peser un fardeau de plus en plus lourd sur l'économie locale et accroît le risque lié à la durabilité.

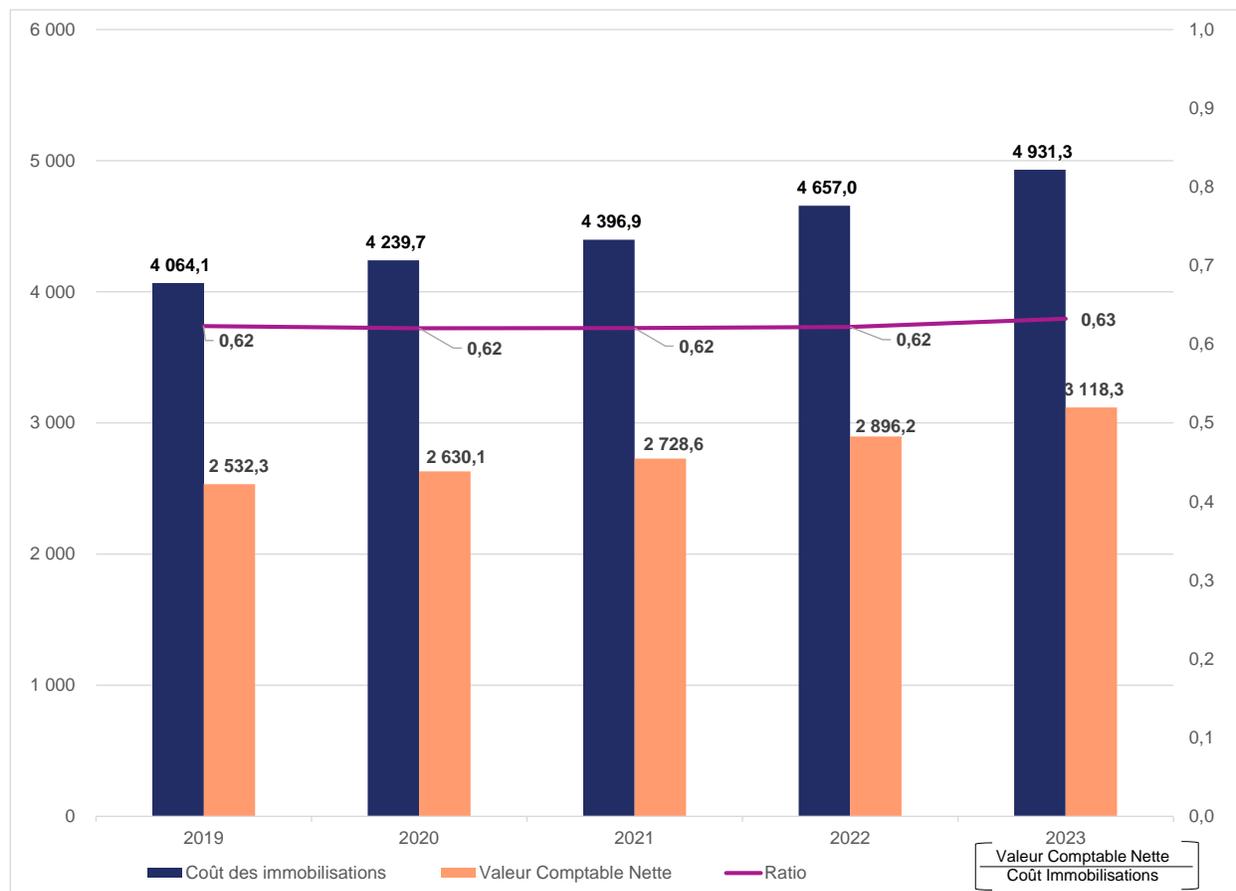
Endettement net à long terme par 100 \$ de RFU (millions \$)



Vétusté des immobilisations

Le ratio indiqué ci-dessous renseigne sur la durée de vie utile estimative restante des immobilisations corporelles qui permettent à la municipalité de fournir ses produits et services. Un ratio qui diminue augmente le risque lié à la flexibilité, car des coûts futurs devront être engagés pour la réparation ou le remplacement des immobilisations corporelles.

Valeur comptable nette des immobilisations / Coût des immobilisations (millions \$)

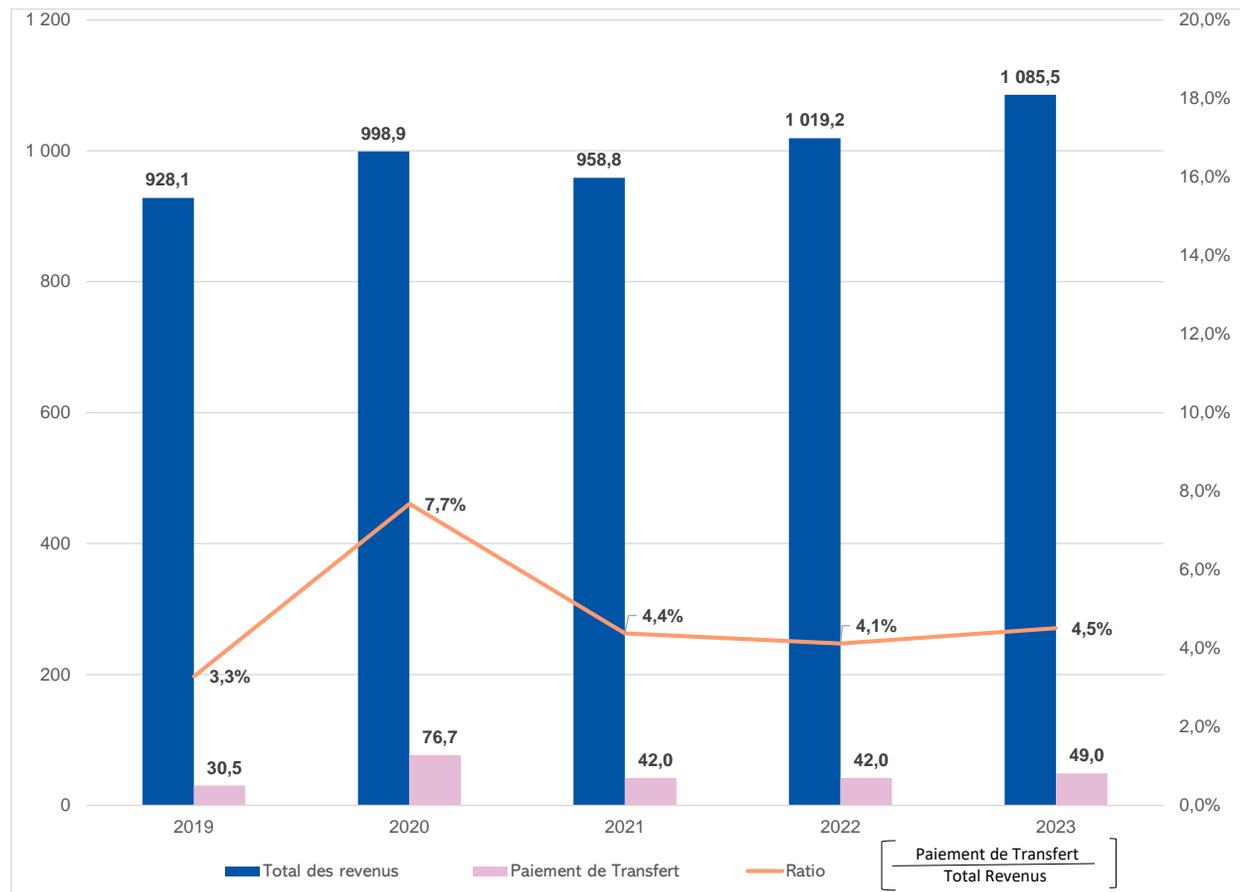


Financement des activités de fonctionnement par les gouvernements

Les paiements de transfert sont des subventions, des contributions ou des paiements effectués sans contrepartie par des organismes publics ou d'autres gouvernements.

Le ratio ci-dessous indique la proportion des revenus de fonctionnement que la Ville reçoit et qui proviennent des organismes publics. Ce ratio pourrait donner une indication sur le degré de vulnérabilité causé par la dépendance financière à l'égard d'un autre palier de gouvernement.

Paiements de transfert / Revenus de fonctionnement (millions \$)



Note : En 2020, la Ville de Laval a reçu une subvention de 42,3 M\$ pour la pandémie. Sans cette subvention, le ratio serait de 3,4 %.

Financement des actifs par emprunt

Ce ratio illustre la mesure dans laquelle la municipalité finance ses actifs par emprunt. Un ratio qui augmente indique que des revenus futurs seront donc nécessaires pour régler les opérations et événements passés. Si le ratio diminue, des ressources financières sont disponibles pour le financement d'opérations futures.

Dettes à long terme / Actifs (millions \$)

